

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 27 février 2020

N/Réf. : 06593 (120736)

Objet : Demande d'accès à l'information du 6 février 2020

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 6 février dernier concernant plusieurs sujets relatifs à la main-d'œuvre au Bureau du coroner, pour les années 2010 à 2019 ou 2009 à 2018.

Veillez trouver les réponses relatives aux taux annuels de départ volontaire et de roulement de la main-d'œuvre dans les tableaux ci-joint.

Après analyse, nous constatons que notre organisme ne détient pas les informations que vous avez demandées étant donné que les données sont difficilement compilables et requerraient plusieurs manipulations dans nos systèmes informatiques.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute demande à ce sujet.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Pascale Descary, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

PD/ns

p. j.

Taux de départ volontaire ministériel, Pers. de bureau, Sécurité Publique

Ministères/oi	An. bud. 09-10	An. bud. 10-11	An. bud. 11-12	An. bud. 12-13	An. bud. 13-14	An. bud. 14-15	An. bud. 17-18	An. bud. 18-19
95	15,37	21,94	16,55	16,70	11,78	11,78	17,14	14,94
267	12,82	11,90	30,30	11,90	26,32	16,67	18,52	-
244	N/A	N/A	-	38,46	27,78	38,46	14,71	14,71
293	22,73	8,33	17,24	-	21,28	31,25	-	-
386	12,73	17,32	19,89	12,25	10,15	4,85	24,84	35,26
402	-	23,81	52,63	-	-	-	-	-
413	-	-	-	-	-	-	-	-
425	11,36	28,30	18,87	9,62	11,90	90,91	41,67	-

Taux de départ volontaire ministériel, Technicien, Sécurité Publique

Ministères/oi	An. bud. 09-10	An. bud. 10-11	An. bud. 11-12	An. bud. 12-13	An. bud. 13-14	An. bud. 14-15	An. bud. 17-18	An. bud. 18-19
95	13,81	14,93	11,79	13,50	13,63	7,10	10,46	15,82
267	-	35,71	-	250,00	-	-	-	-
244	N/A	N/A	-	-	38,46	17,86	22,22	23,44
293	-	41,67	-	-	-	14,71	-	44,44
386	23,81	19,53	28,96	10,20	6,71	11,67	20,34	8,96
402	-	-	83,33	-	-	-	N/A	N/A
413	-	-	-	-	-	-	-	-
425	-	-	-	21,74	-	9,43	-	19,23

Taux de mouvement, Pers. de bureau, Sécurité Publique

Ministères/oi	An. bud. 09-10	An. bud. 10-11	An. bud. 11-12	An. bud. 12-13	An. bud. 13-14	An. bud. 14-15	An. bud. 17-18	An. bud. 18-19
95	21,96	36,91	32,36	38,62	31,19	27,71	35,30	30,21
267	25,64	47,62	30,30	47,62	26,32	16,67	37,04	-
244	N/A	N/A	250,00	76,92	55,56	38,46	117,65	58,82
293	102,27	8,33	17,24	9,80	31,91	31,25	55,56	-
386	20,00	21,65	45,45	26,96	22,84	4,85	71,43	70,51
402	20,00	23,81	131,58	-	-	-	-	22,73
413	-	-	-	-	-	-	62,50	-
425	45,45	56,60	37,74	9,62	11,90	136,36	41,67	214,29

Taux de mouvement, Technicien, Sécurité Publique

Ministères/oi	An. bud. 09-10	An. bud. 10-11	An. bud. 11-12	An. bud. 12-13	An. bud. 13-14	An. bud. 14-15	An. bud. 17-18	An. bud. 18-19
95	20,95	27,19	27,33	24,40	35,64	17,52	31,37	32,10
267	-	35,71	-	250,00	500,00	-	-	55,56
244	N/A	N/A	125,00	187,50	76,92	35,71	66,67	31,25
293	-	41,67	19,23	15,63	-	14,71	31,25	55,56
386	27,47	35,16	52,12	22,11	13,42	18,33	45,76	32,84
402	-	-	83,33	-	-	-	N/A	N/A
413	-	-	-	-	-	-	-	-
425	-	41,67	-	65,22	43,48	18,87	10,64	57,69

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE MINISTÉRIEL

INDIC ABSEN CARAC **MOBIL** VOLMO BENCH

Il s'agit de la mesure du nombre de départs volontaires d'un ministère ou d'un organisme par rapport à une population de référence, celle de la moyenne de population de l'année financière. Cette mesure est calculée par la formule suivante :

$$\frac{(\text{Retraite} + \text{mutation sortie} + \text{PAC sortie} + \text{démission}) \times 100}{\text{Moyenne de population}}$$

Le tableau de bord permet de comparer le taux de départ volontaire d'un ministère par rapport à une moyenne de l'ensemble des ministères. Il ne faut pas le confondre avec le taux de départ volontaire à la fonction publique. En effet, ces deux mesures diffèrent par les types de départs volontaires considérés. Ainsi, la mutation et la promotion avec concours hors d'un ministère constituent un départ volontaire. Pour la fonction publique, ces deux types de **mouvement** ne constituent pas un départ.

TAUX DE MOUVEMENT

INDIC ABSEN CARAC **MOBIL** VOLMO **BENCH**

Il s'agit de la mesure de l'ensemble des **mouvements** de personnel, à l'exclusion de l'affectation, par rapport à la moyenne de population de l'année financière. Cette mesure est calculée par la formule suivante :

$$\text{Taux de recrutement} + \text{Taux de mutation} + \text{Taux de promotion} + \text{Taux de départ} + \text{Taux de reclassement} + \text{Taux de réorientation} + \text{Taux de rétrogradation}$$

TAUX DE DÉPART

INDIC ABSEN CARAC **MOBIL** VOLMO **BENCH**

Il s'agit de la mesure du nombre de **mouvements** de départ de la fonction publique par rapport à la moyenne de population de l'année financière. Cette mesure est calculée par la formule suivante. Le taux de départ est aussi égal à la somme des TAUX DE DÉCÈS, DÉMISSION, DESTITUTION, FIN D'EMPLOI, RETRAITE ET RÉVOCATION.